

Que dirions-nous d'un examen sur les mathématiques qui ne pourrait rouler que sur des problèmes dont l'énoncé serait connu depuis deux ans, et qui tous auraient été résolus avant l'examen ?

\* \*

On nous dira : "Le professeur est libre de donner plus que le programme ne demande".

Nous répondrons : "l'élève est libre définitivement, lui, de ne pas suivre son professeur, si celui ci s'écarte du programme. Et c'est le programme qui donnerait cette liberté ! et c'est le programme qui exposerait cet élève !

Au Collège Romain (Université grégorienne) collège modèle pour les études sérieuses, l'élève suit un cours, sans aucun programme écrit, cet élève à la fin de l'année possède non un programme, mais un *auteur*. Deux mois seulement, avant la fin de l'année, on donne un programme écrit qui annonce en termes *assez généraux* la matière de l'examen.

Nous avons sous les yeux le programme des facultés des lettres de l'Université de France, pour le baccalauréat, les questions y sont posées d'une manière *très générale*.

A l'Université catholique de Lyon, les élèves sont en présence d'une quarantaine de thèses, mais l'examinateur a toute liberté de demander les définitions et de poser les objections que comportent raisonnablement les thèses. De plus les programmes sont sujets à variation, chaque année.

Ce programme de philosophie doit

être rédigé, de plus, de telle façon, que l'élève ne puisse copier des résumés faits par les étudiants des années précédentes. Les paresseux, toujours en grand nombre trouvent ces résumés très commodes.

Nous ferons remarquer de plus qu'il n'est peut-être pas prudent de s'attacher trop servilement à Zigliara qui avant longtemps passera de mode.

\* \*

Quant à nous, nous donnerions volontiers le titre de *bachelier en philosophie* à celui qui passerait un examen *sérieux* sur la première année de philosophie, et le titre de *licencié en philosophie* à celui qui subirait un examen *sérieux* sur la deuxième année de philosophie, le titre de docteur étant réservé pour ceux qui passeraient l'examen sur toute la philosophie et sur les sciences. C'est un peu ce qui se fait au Collège Romain, avec cette différence qu'il y a trois ans de philosophie avant d'arriver au doctorat.

\* \*

Notons ici que la philosophie sera faible aussi longtemps que les élèves auront besoin qu'on leur traduise leur auteur. Un philosophe doit posséder assez le latin pour comprendre généralement son traité.

Ce n'est pas avec la permission de faire, on sait combien de fautes dans le thème ou la version, en arrivant tout de même au baccalauréat—que l'on atteindra ce résultat.

La réhabilitation des vers latins et du